

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/03/2026

Absents excusés : BELAÏD Sabine, DUMAS Lucie, CASTANET Jean-Michel, LAMOTHE Jérôme et POLLET-VIGUIER (procuration à FROMENTEZE Josette),

NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame Josette FROMENTEZE secrétaire de séance de ce jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30.01.2026

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 janvier 2026.

VIVIER DE BOSCAU

Monsieur le Maire présente le chantier participatif du 31 janvier mis en place par la Fédération Départementale de Chasse auquel ont participé les habitants de Castelnaud, les employés communaux, le Conseil Municipal ainsi qu'une équipe de chasseurs. Une vingtaine d'arbres fruitiers ont été plantés. Rendez-vous est pris au printemps pour suivre la pousse des arbres.

A l'issue de la matinée, un déjeuner, bienvenu et fédérateur, a été pris sous la halle de la place de Bonneviolle. Au menu, de délicieuses spécialités concoctées et offertes par l'association de chasse de Prudhomat.

D'autre part, afin de marquer sa volonté de soutien en faveur du petit patrimoine, la Communauté de Communes Cauvaldor va mettre en place un panneau de présentation du projet du Vivier.

CFU 2025 ET BUDGETS PRIMITIFS 2026 SIVU JARDIN D'ENFANTS ET SIVU ANIMATION PERISCOLAIRE

Résultat SIVU Jardin d'Enfants 2025 : 80 529 €

Budget SIVU Jardin d'Enfants :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de **298 637 €**
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de **12 139 €**

Résultat SIVU Animation Périscolaire 2025 : 71 279 €

Budget SIVU Animation Périscolaire :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de **332 736 €**
- Pas de programme d'investissement à la section d'investissement

Monsieur Olivier PAGES informe le Conseil Municipal de la bonne fréquentation du Jardin d'Enfants en 2026. Cette fréquentation se confirme pour la rentrée 2026 / 2027.

Comme convenu, avant le lancement des travaux de rénovation et d'agrandissement du Jardin d'Enfants, le loyer a été augmenté en fonction de la superficie.

ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de signer une convention avec le Syndicat du Limargue et Ségala gestionnaire du réseau d'assainissement de la Commune de Loubressac. Cette convention fait suite à l'étude diagnostic du réseau d'assainissement réalisée sur plusieurs années qui a permis de déterminer les arrivées d'eaux claires parasites à la station d'épuration.

Un accord avec le Syded du Lot pour l'assistance à projet pour un montant de 5 500 € HT est nécessaire pour la mise en place de ces travaux de réfection.

Le budget communal apportera une contribution de 40 000 € au budget d'assainissement afin de préparer la mise en place de ces travaux et leur conséquence financière.

RESEAU AEP

Monsieur Didier BERGUES informe le Conseil Municipal qu'une fuite d'eau conséquente sur le secteur de Caillon (route du Port de Barrié) a été réparée.

La sectorisation et la mise en place de compteurs divisionnaires sur l'ensemble du réseau d'eau nous permettent d'avoir un suivi régulier des consommations.

ECLAIRAGE PUBLIC

- Félines : les travaux de finalisation et de réglage de l'éclairage public mis en place suite aux travaux d'enfouissement sont en cours.
- Castelnau : Suite aux travaux réalisés cet hiver, l'éclairage public est opérationnel. L'éclairage de la porte d'Artensa va être modifié.
- Camp Cabrol II : l'éclairage public est en cours de finalisation.

TARIFS HORAIRE AGENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif horaire des employés communaux à 45.00 € / heure, en particulier lorsque ceux-ci sont amenés à effectuer des travaux sur les services d'eau, d'assainissement.

JARDIN D'ENFANTS – CANTINE SCOLAIRE

Les travaux de rénovation et d'agrandissement devraient être terminés courant avril 2026 permettant ainsi le déménagement fin avril.

Le Conseil Municipal valide :

- la signature de l'avenant n°2 concernant le Lot 3 relatif à des travaux préparatoires pour installer une clôture afin d'assurer la sécurité des enfants dans la cour du Groupe Scolaire et celle du Jardin d'Enfants, pour un montant de 16 614,66 € HT.
- la signature de l'avenant n°2 du Lot 11 pour des travaux non prévus lors de la signature des marchés afin d'assurer la sécurité de la cour du Jardin d'Enfants, de réaliser un accès sécurisé du Jardin d'Enfants pour respecter la réglementation et répondre à la demande de la PMI (Protection Maternelle Infantile) afin d'assurer la sécurité, l'accès et le fonctionnement au Jardin d'Enfants, pour un montant de 13 842,36 € HT.

BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Comptes Financiers Uniques 2025 (CFU) et les Budgets 2026 concernant la Commune, le Service d'Eau et d'Assainissement seront votés par la nouvelle équipe municipale.

A titre informatif :

Résultat 2025 de fonctionnement de la Commune : + 162 556 €

Résultat cumulé : 490 808 €

VOIRIE

- Les travaux de rénovation de la Route de Laprade initialement prévus en 2025 seront réalisés au Printemps.
- Sinistre sur la voie communale des Escouanes : intervention de l'entreprise entre les 9 et 20 mars.

CAMP CABROL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la pose de 2 containers aériens à Camp Cabrol en remplacement des containers qui avaient brûlés. La pose de 2 autres containers est prévue en 2026.

FIN DU RESEAU TELEPHONIQUE AU CUIVRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la fin du réseau téléphonique au cuivre au 01.01.2027 et rappelle que les habitants de Prudhomat qui sont toujours raccordés par le réseau cuivre (41 %) doivent prendre contact avec leur opérateur télécom pour passer à la Fibre.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 20 mars 2026 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23H00

Le Maire

